RCS : TOULOUSE
Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00724
Numéro SIREN : 452 371 503
Nom ou dénomination : ABAQUES

Ce dépôt a été enregistré le 10/07/2023 sous le numéro de dépôt B2023/017243

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2023

Désignation de l'entreprise : **SAS ABAQUES** — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 3 RUE DU CASSE 31240 SAINT JEAN — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 4 5 2 3 7 1 5 0 3 0 0 0 3 1 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2		Exercice N, clos le 31122022 Net 3	N-1 31122021 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement*	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	132 196	AG	113 049	19 147	10 980
	Fonds commercial (1)	AH	3 900	AI		3 900	3 900
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	713 769	AS	704 969	8 800	15 887
	Autres immobilisations corporelles	AT	557 869	AU	375 477	182 392	159 936
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	2 450	CV		2 450	450
	Créances rattachées à des participations	BB	1 500	BC		1 500	
	Autres titres immobilisés	BD	122 672	BE		122 672	123 422
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières *	BH	150 004	BI		150 004	148 354
	TOTAL (II)	BJ	**1 684 360**	BK	**1 193 495**	**490 865**	**462 928**
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT	349 728	BU		349 728	182 149
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	83 055	BW		83 055	
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	3 385 942	BY	22 597	3 363 345	2 813 846
	Autres créances (3)	BZ	270 222	CA		270 222	451 714
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	1 290 262	CE		1 290 262	1 251 515
	Disponibilités	CF	2 083 562	CG		2 083 562	2 626 585
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	160 442	CI		160 442	120 118
	TOTAL (III)	CJ	**7 623 213**	CK	**22 597**	**7 600 616**	**7 445 927**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**9 307 573**	1A	**1 216 092**	**8 091 481**	**7 908 855**

Renvois : (1) Dont droit au bail — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 1 500 — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété. * — Immobilisations — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2023

Désignation de l'entreprise SAS ABAQUES — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 1 000 000)	DA	1 000 000	1 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	100 000	74 350
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	775 818	490 576
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**327 469**	**980 891**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**2 203 287**	**2 545 818**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	19 360	40 152
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	**19 360**	**40 152**
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 058 323	1 355 108
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	322 336	95 116
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	419 182	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 608 377	1 604 982
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 359 435	1 670 414
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	576 705	211 896
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	524 476	385 371
	TOTAL (IV)	EC	**5 868 835**	**5 322 886**
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**8 091 481**	**7 908 855**

RENVOIS					
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B		
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	4 360 043	3 927 607
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	2 045	2 130

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2023

Désignation de l'entreprise : **SAS ABAQUES** — Néant ☐ *

			Exercice N						Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	6 595 505	FB	2 226	FC	6 597 731		5 993 172
	Production vendue biens*	FD		FE		FF			
	Production vendue services *	FG	3 532 147	FH	10	FI	3 532 157		3 495 590
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**10 127 652**	FK	**2 236**	FL	**10 129 887**		**9 488 763**
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	39 241		703 099
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	70 955		100 370
	Autres produits (1) (11)					FQ	10 801		133
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**10 250 883**		**10 292 365**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	4 670 821		4 562 608
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(167 579)		(102 023)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	3 284 694		2 772 769
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	33 855		72 530
	Salaires et traitements *					FY	1 359 453		1 220 807
	Charges sociales (10)					FZ	603 148		447 836
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	76 294		123 541
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	19 139		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	562		126
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**9 880 388**		**9 098 194**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**370 495**		**1 194 171**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	44 098		10 886
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	268 000		155 815
	Total des produits financiers (V)					GP	**312 098**		**166 701**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	9 173		11 429
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	268 000		148 924
	Total des charges financières (VI)					GU	**277 173**		**160 352**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**34 925**		**6 348**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**405 420**		**1 200 519**

(RENVOIS voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2023

Désignation de l'entreprise **SAS ABAQUES** — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	12 145	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	30 486	350
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	**42 631**	**350**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	130	34 710
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	750	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	19 360	40 152
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	**20 240**	**74 861**
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	**22 391**	**(74 511)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	15 000	50 000
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	85 342	95 116
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	**10 605 612**	**10 459 415**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	**10 278 143**	**9 478 524**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	**327 469**	**980 891**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier *	HP		
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		636
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	25 441	51 301
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 ; obligatoires A9 ; dont cotisations facultatives Madelin A7 ; dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	20 240	30 486

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs
		12 145

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général des impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2023

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise **SAS ABAQUES** — Néant ☐*

CADRE A — IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquées au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9		
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	117 685	KE		KF	142 430	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI		
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants	L9	KJ		KK		KL		
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants	M1	KM		KN		KO		
CORPORELLES	Constructions — Installations générales, agencements * et aménagements des constructions [Dont Composants	M2	KP		KQ		KR		
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants	M3	KS	707 566	KT		KU	9 375	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	279 163	KW		KX	15 753	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY	159	KZ		LA	443	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	203 329	LC		LD	59 222	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG		
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ		
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK		LL		LM		
CORPORELLES		TOTAL III	LN	1 190 217	LO		LP	84 792	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T		
FINANCIERES	Autres participations		8U	450	8V		8W	3 500	
FINANCIERES	Autres titres immobilisés		1P	123 422	1R		1S		
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières		1T	148 354	1U		1V	1 650	
FINANCIERES		TOTAL IV	LQ	272 226	LR		LS	5 150	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		ØG	1 580 128	ØH		ØJ	232 372	

CADRE B — IMMOBILISATIONS

				Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	124 020	LW	136 096	1X		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
CORPORELLES	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	3 171	MK	713 769	ML		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	294 916	MO		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP		MQ	602	MR		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	200	MT	262 351	MU		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
CORPORELLES		TOTAL III	IY		NG	3 371	NH	1 271 638	NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW		
FINANCIERES	Autres participations		IØ		ØX		ØY	3 950	ØZ		
FINANCIERES	Autres titres immobilisés		I1		2B	750	2C	122 672	2D		
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	150 004	2G		
FINANCIERES		TOTAL IV	I3		NJ	750	NK	276 626	2H		
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	128 140	ØL	1 684 360	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

6

AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 2023

Désignation de l'entreprise : **SAS ABAQUES** — Néant ☐*

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions . amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	102 805	PF	10 244	PG		PH	113 049
TOTAL I		RK	**102 805**	RM	**10 244**	RN		RO	**113 049**
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	691 679	QA	13 290	QB		QC	704 969
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	152 765	QE	29 749	QF		QG	182 514
	Matériel de transport	QH	64	QI	351	QJ		QK	416
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	169 886	QM	22 660	QN		QO	192 546
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	**1 014 395**	QV	**66 051**	QW		QX	**1 080 446**
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	**1 117 200**	ØP	**76 294**	ØQ		ØR	**1 193 495**

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst gales, agenc et am des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst techniques mat et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob corporelles	Inst. gales, agenc am divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY				Total général non ventilé (NW - NY)	NZ						

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DGFiP N° 2056 2023

(7) PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : **SAS ABAQUES** — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	40 152	4B	19 360	4C	40 152	4D	19 360	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z	**40 152**	TV	**19 360**	TW	**40 152**	TX	**19 360**	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	8 820	6U	19 139	6V	5 362	6W	22 597	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	**8 820**	TY	**19 139**	TZ	**5 362**	UA	**22 597**	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	**48 972**	UB	**38 499**	UC	**45 513**	UD	**41 957**	
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	19 139	UF	45 513			
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH				
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ	19 360	UK				

Titres mis en équivalence montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C G I — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(8) ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE*

DGFiP N° 2057 2023

Désignation de l'entreprise : **SAS ABAQUES** — Néant ☐ *

CADRE A — ETAT DES CREANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL	1 500	UM	1 500	UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	150 004	UV		UW	150 004
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	27 117		27 117		
	Autres créances clients	UX	3 358 825		3 358 825		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	3 898		3 898		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	1 333		1 333		
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	34 613		34 613		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP	2 500		2 500		
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	227 878		227 878		
	Charges constatées d'avance	VS	160 442		160 442		
	TOTAUX	VT	**3 968 110**	VU	**3 818 106**	VV	**150 004**

RENVOIS
(1) Montant des — Prêts accordés en cours d'exercice — VD
(1) Montant des — Remboursements obtenus en cours d'exercice — VE
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques) — VF

CADRE B — ETAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	2 045	2 045		
	à plus d' 1 an à l'origine	VH	1 056 277	354 207	702 070	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 608 377	1 608 377		
Personnel et comptes rattachés		8C	132 050	132 050		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	603 937	216 398	387 539	
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	605 782	605 782		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	17 667	17 667		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	322 336	322 336		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	576 705	576 705		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	524 476	524 476		
TOTAUX		VY	**5 449 652**	VZ **4 360 043**	**1 089 609**	

RENVOIS
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice — VJ
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice — VK — 325 454
(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques — VL

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑨ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A 2023

Désignation de l'entreprise : **SAS ABAQUES** — Néant ☐ * — Exercice N, clos le : **31122022**

I. RÉINTEGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE							WA	327 469
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C G I) et autres amortissements non déductibles	WE	2 032		XE	(2 527)
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	(4 559)			
	Fraction des loyers à reintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de reintégration (art. 239 sexies D)	RB		)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)	XX			XW	130
	Amendes et pénalités	WJ	130	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*							XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)							I7	96 732
	Quote-part — Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes a long terme — imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)							I8	
	Moins-values nettes a long terme — imposées au taux de 0 %							ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * — Plus-values nettes à court terme							WN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * — Plus-values soumises au régime des fusions							WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)							XR	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT* — Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C G I)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW			WQ	18 983
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8				
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3	
							TOTAL I	WR	440 787

II . DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE							WS	
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *							WT	
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B , cadre III)							WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							WV	
	Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 0 %							WH	
	Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 19 %							WP	
	Plus-values nettes à long terme — imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							WW	
	Plus-values nettes à long terme — imputées sur les déficits antérieurs							XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							I6	
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts · (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A					)	XA	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)							ZX	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer * .							ZY	
	Majoration d'amortissement *							XD	
Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Société investissement immobilier cotées (art 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	XF
	Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F		Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC	
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art 44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art 44 septdecies)	PB	
	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5				
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)							XS	42 469
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies)	X9		Dont déduction excep-tionnelle simulateur de conduite	YH		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	XG 11 390
	Dt déd exc (art 39 decies A)	YA		Dt déd exc (art 39 decies B)	YB		Dt déd exc (art 39 decies C)	YC	Dt déd exc (art 39 decies D) YD
	Dont déductions exceptionnelles (art 39 decies F)	YI		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL				
	Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2	
							TOTAL II	XH	53 859

III . RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : bénéfice (I moins II)	XI	386 928	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : déficit (II moins I)			XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*	ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*			XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou **DÉFICIT** reportable en avant (ligne XO)	XN	386 928	XO 0

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2058A - Réintégrations diverses
au 31/12/2022

Libellé	Montant
DEPENSES DE MECENAT	18 983
Totalisation	**18 983**

2058A - Déductions diverses
au 31/12/2022

Libellé	Montant
Totalisation	

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑩ DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B 2023

Désignation de l'entreprise SAS ABAQUES — Néant ☐*

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGES À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	107 722

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN		YO	
		ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	LI		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(11) TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C 2023

Désignation de l'entreprise : **SAS ABAQUES** — Néant ☐ *

ORIGINES (1)				AFFECTATIONS (1)			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC			Affectations aux réserves - Réserve légale	ZB		
				- Autres réserves	ZD	285 241	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	980 891		Dividendes	ZE	695 650	
Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF		
				Report à nouveau	ZG		
TOTAL I	ØF	**980 891**		(NB le total I doit nécessairement être égal au total II) **TOTAL II**	ZH	**980 891**	

RENSEIGNEMENTS DIVERS

				Exercice N :	Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7		YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier			YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS		
DETAILS DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance			YT	985 892	687 609
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8	293 591	XQ	470 068	424 972
	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU	4 118	6 408
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	87 626	79 621
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES		ST	1 736 990	1 574 158
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	**3 284 694**	**2 772 769**
IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	30 303	29 281
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	ZS		9Z	3 552	43 249
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	**33 855**	**72 530**
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée			YY	2 023 322	1 851 422
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	1 500 754	1 192 230
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2022) *			ØB	1 349 254	
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	%	%
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP				
	- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0			ZR		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			RH		

REGIME DE GROUPE *								
Société résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA	386 928	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
			Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
			Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	

Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale — JH : 2

N° SIRET de la société mère du groupe — JJ : 8 4 0 0 7 1 6 2 5 0 0 0 1 5

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

(12) **DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES**

DGFiP N° 2059-A 2023

Désignation de l'entreprise : **SAS ABAQUES** — Néant ☐ *

A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés * ①	Valeur d'origine * ⑦	Valeur nette réévaluée * ⑧	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ⑭	Autres amortissements * ⑮	Valeur résiduelle ⑯
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6	Cf état 2059A-Détail.	750				750
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente ⑤	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑥	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * — Court terme ⑨	Long terme ⑩ — 19%	15% ou 12,80%	0%	Plus-value taxables à 19% (1) ⑪
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6	1 226	476	476				
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
		CADRE A plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))		476				
		CADRE B plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)	(B) (Ventilation par taux)		(C)
		CADRE C autres plus-values taxables à 19% (11)						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(13) **AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

DGFiP N° 2059-B 2023

Désignation de l'entreprise : **SAS ABAQUES** — Néant [X] *

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	Imposition répartie sur 10 ans				
	Imposition répartie sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N - 1				
		N - 2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1				
		N - 2				
		N - 3				
		N - 4				
		N - 5				
		N - 6				
		N - 7				
		N - 8				
		N - 9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(14) **SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME**

DGFiP N° 2059-C 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS ABAQUES** Néant [X] *

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
(2) Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % (1) ou 12,80 % (2) .	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) (1) *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est suprérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) (1) *.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine (1)		Moins-values à 12,80 % (2)	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % (3)	Solde des moins-values à 12,80 % (4)
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1			
	N - 2			
	N - 3			
	N - 4			
	N - 5			
	N - 6			
	N - 7			
	N - 8			
	N - 9			
	N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine (1)		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.(6) = (2)+(3)-(5)-(6)
		A 19 %, ou à 15 % (2)	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (3)	A 15 % ou à 19 % (4)	(5)	(6)
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général des Impôts)

(15) **RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME**
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D 2023

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : **SAS ABAQUES** — Néant [x] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

16

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2059-E 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS ABAQUES** Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01012022 et clos le : 31122022 Durée en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	30
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

I - Chiffre d'affaire de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	10 129 887
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	25 441
TOTAL 1	OX	**10 155 329**

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	10 801
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	39 241
Variation positive des stocks	OD	167 579
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	**217 620**

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	5 732 490
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	1 737 293
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	438
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	562
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	**7 470 784**

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée **TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3**	OG	**2 902 164**

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	SA	2 902 164

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.

MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV			
Chiffre d'affaires de référence CVAE			GX	10 155 329
Effectifs au sens de la CVAE			EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			HX	
Période de référence	GY		GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)			HR	

DGFiP N° 2059-F 2023

(17) COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art 38 de l'ann III au C G I)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1/1 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022 N° SIRET 452371503003 00031

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SAS ABAQUES**

ADRESSE (voie) **3 RUE DU CASSE** **PARC D'ACTIVITES DU CASSE 1**

CODE POSTAL **31240** VILLE **SAINT JEAN**

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	100 000
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique **SARL** Dénomination **SGFA**
N° SIREN (si société établie en France) **487672404** % de détention **5,00** Nb de parts ou actions **5 000**
Adresse : N° **3** Voie **RUE DU CASSE**
Code postal **31240** Commune **SAINT JEAN** Pays **FRANCE**

Forme juridique **SAS** Dénomination **GADL**
N° SIREN (si société établie en France) **840071625** % de détention **95,00** Nb de parts ou actions **95 000**
Adresse : N° **3** Voie **RUE DU CASSE**
Code postal **31240** Commune **SAINT JEAN** Pays **FRANCE**

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann III au CGI)

(18) **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

DGFiP N° 2059-G 2023

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1) Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022 N° SIRET 45237150300003 1

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SAS ABAQUES**

ADRESSE (voie) **3 RUE DU CASSE** **PARC D'ACTIVITES DU CASSE 1**

CODE POSTAL **31240** VILLE **SAINT JEAN**

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ABAQUES

Société par Actions Simplifiée au capital de 1.000.000€

3 rue du Cassé - Parc d'activités du Cassé 1
31240 SAINT-JEAN

RCS TOULOUSE 452 371 503

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT VOTEE LORS

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 21 JUIN 2023

Résolution 2

Comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 - Affectation du résultat de l'exercice.

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

Connaissance prise :

- du rapport de gestion du Président,

Approuve la proposition du Président et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice net comptable de 327.469 euros, décide de l'affecter, au poste « Autres réserves » et au titre de dividendes aux associés.

En conséquence de cette affectation, les postes comptables concernés s'établiraient ainsi qu'il suit :

Avant affectation :

Compte « Réserve légale » :	100.000 €
Compte « Autres réserves » :	775.818 €
Résultat de l'exercice :	327.469 €

Affectation :

Au compte « Autres réserves » :	11.680 €
A titre de dividendes aux associés :	315.789 €

Après affectation proposée :

Compte « Autres réserves » :	787.498 €
Capitaux propres :	1.887.498 €

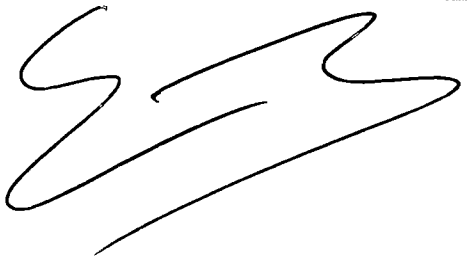
Constate, conformément à la loi, que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Distribution globale	Revenus éligibles à l'abattement de 40 %		Revenus non éligibles à l'abattement de 40 %
		Dividendes	Autres revenus distribués	
Année 2021	670.000	Néant	Néant	670.000
Année 2020	Néant	Néant	Néant	Néant
Année 2019	300.000	Néant	Néant	300.000

Cette résolution est adoptée.

Est annexée aux présentes la documentation comptable à déposer au Registre du Commerce et des Sociétés.

CERTIFIE CONFORME PAR LE PRESIDENT





Société de commissariat aux comptes membre de la Compagnie Régionale des commissaires aux comptes de Toulouse

35, Avenue Jean-François CHAMPOLLION
31100 TOULOUSE

05.32.66.26.61
Cabinetava@orange.fr

SAS ABAQUES
Société par Actions Simplifiée (S.A.S.)
Au capital de 1 000 000 €
Siège Social : 3 rue du Cassé – P.A. du Cassé 1
31240 SAINT JEAN

SIREN : 452 371 503

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Société d'expertise comptable inscrite auprès du tableau de l'ordre de Toulouse Midi-Pyrénées
Société de commissariat aux comptes membre de la Compagnie Régionale
des commissaires aux comptes de Toulouse
SIREN : 429.681.141.
S.A.R.L. au capital de 15.000 euros

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2022

Aux associés,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS ABAQUES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS ABAQUES à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires à l'exception du point ci-dessous.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS ABAQUES à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.
Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance,

sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à TOULOUSE, le 5 juin 2023,

Le commissaire aux comptes, « Audit Validation Assistance »
Représenté par sa gérante,

Françoise PLAS-ROQUES

Bilan Actif

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	132 196	113 049	19 147	10 980
	Fonds commercial (1)	3 900		3 900	3 900
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	713 769	704 969	8 800	15 887
	Autres immobilisations corporelles	557 869	375 477	182 392	159 936
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	2 450		2 450	450
	Créances rattachées à des participations	1 500		1 500	
	Autres titres immobilisés	122 672		122 672	123 422
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	150 004		150 004	148 354
	TOTAL (II)	**1 684 360**	**1 193 495**	**490 865**	**462 928**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	349 728		349 728	182 149
	Avances et Acomptes versés sur commandes	83 055		83 055	
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	3 385 942	22 597	3 363 345	2 813 846
	Autres créances	270 222		270 222	451 714
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 290 262		1 290 262	1 251 515
	DISPONIBILITES	2 083 562		2 083 562	2 626 585
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	160 442		160 442	120 118
	TOTAL (III)	**7 623 213**	**22 597**	**7 600 616**	**7 445 927**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**9 307 573**	**1 216 092**	**8 091 481**	**7 908 855**

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an 1 500
(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2022	31/12/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 000 000	1 000 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	100 000	74 350
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	775 818	490 576
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	**327 469**	**980 891**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**2 203 287**	**2 545 818**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	19 360	40 152
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	**19 360**	**40 152**
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 058 323	1 355 108
	Emprunts et dettes financières divers (3)	322 336	95 116
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	419 182	
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 608 377	1 604 982
	Dettes fiscales et sociales	1 359 435	1 670 414
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	576 705	211 896
	Produits constatés d'avance (1)	524 476	385 371
	Total des dettes	**5 868 835**	**5 322 886**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**8 091 481**	**7 908 855**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	327 469,05	980 891,46
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	4 360 043	3 927 607
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	2 045	2 130
(3)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en **euros**

		France	Exportation	31/12/2022 12 mois	31/12/2021 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	6 595 505	2 226	6 597 731	5 993 172
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	3 532 147	10	3 532 157	3 495 590
	Montant net du chiffre d'affaires	**10 127 652**	**2 236**	**10 129 887**	**9 488 763**
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			39 241	703 099
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			70 955	100 370
	Autres produits			10 801	133
	Total des produits d'exploitation (1)			**10 250 883**	**10 292 365**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			4 670 821	4 562 608
	Variation de stock			(167 579)	(102 023)
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			3 284 694	2 772 769
	Impôts, taxes et versements assimilés			33 855	72 530
	Salaires et traitements			1 359 453	1 220 807
	Charges sociales du personnel			603 148	447 836
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			76 294	123 541
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant			19 139	
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			562	126
	Total des charges d'exploitation (2)			**9 880 388**	**9 098 194**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**370 495**	**1 194 171**

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2022	31/12/2021
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**370 495**	**1 194 171**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	44 098	10 886
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	268 000	155 815
	Total des produits financiers	**312 098**	**166 701**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	9 173	11 429
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	268 000	148 924
	Total des charges financières	**277 173**	**160 352**
	RESULTAT FINANCIER	**34 925**	**6 348**
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**405 420**	**1 200 519**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	12 145	
	Sur opérations en capital	30 486	350
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	**42 631**	**350**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	130	34 710
	Sur opérations en capital	750	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	19 360	40 152
	Total des charges exceptionnelles	**20 240**	**74 861**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**22 391**	**(74 511)**
	PARTICIPATION DES SALARIES	15 000	50 000
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	85 342	95 116
	TOTAL DES PRODUITS	**10 605 612**	**10 459 415**
	TOTAL DES CHARGES	**10 278 143**	**9 478 524**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**327 469**	**980 891**

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs	12 145	
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) dont produits concernant les entreprises liées		636
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **8 091 481** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **10 605 612** euros et un total **charges** de **10 278 143** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **327 469** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

- Concessions, brevets, licences : 1 à 5 ans

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

- Matériel industriel : 3 à 4 ans
- Agencements, aménagements des constructions : 5 à 10 ans
- Installations techniques, matériels et outillages : 3 à 10 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 à 5 ans
- Mobilier : 4 à 10 ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées au coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Fonds Commercial

Etat exprimé en **euros**	31/12/2022	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	3 900	Aucune dépréciation nécessaire
TOTAL	**3 900**	

Immobilisations

Etat exprimé en **euros**		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	117 685		142 430		124 020	136 096
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**117 685**		**142 430**		**124 020**	**136 096**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	707 566		9 375		3 171	713 769
	Instal., agencement, aménagement divers	279 163		15 753			294 916
	Matériel de transport	159		443			602
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	203 329		59 222		200	262 351
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 190 217**		**84 792**		**3 371**	**1 271 638**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	450		3 500			3 950
	Autres titres immobilisés	123 422				750	122 672
	Prêts et autres immobilisations financières	148 354		1 650			150 004
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**272 226**		**5 150**		**750**	**276 626**
	TOTAL	**1 580 128**		**232 372**		**128 140**	**1 684 360**

Amortissements

Etat exprimé en **euros**

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	102 805	10 244		113 049
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**102 805**	**10 244**		**113 049**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	691 679	13 290		704 969
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	152 765	29 749		182 514
	Matériel de transport	64	351		416
	Matériel de bureau, mobilier	169 886	22 660		192 546
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 014 395**	**66 051**		**1 080 446**
	TOTAL	**1 117 200**	**76 294**		**1 193 495**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

	Etat exprimé en **euros**	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	40 152	19 360	40 152	19 360
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**40 152**	**19 360**	**40 152**	**19 360**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	8 820	19 139	5 362	22 597
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**8 820**	**19 139**	**5 362**	**22 597**
	TOTAL GENERAL	**48 972**	**38 499**	**45 513**	**41 957**

Dont dotations et reprises - d'exploitation	19 139	45 513	
Dont dotations et reprises - financières			
Dont dotations et reprises - exceptionnelles	19 360		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

	Etat exprimé en **euros**	31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	1 500	1 500	
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	150 004		150 004
	Clients douteux ou litigieux	27 117	27 117	
	Autres créances clients	3 358 825	3 358 825	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	3 898	3 898	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 333	1 333	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	34 613	34 613	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	2 500	2 500	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	227 878	227 878	
	Charges constatées d'avances	160 442	160 442	
	TOTAL DES CREANCES	**3 968 110**	**3 818 106**	**150 004**
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	2 045	2 045		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	1 056 277	354 207	702 070	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 608 377	1 608 377		
	Personnel et comptes rattachés	132 050	132 050		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	603 937	216 398	387 539	
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	605 782	605 782		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	17 667	17 667		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	322 336	322 336		
	Autres dettes	576 705	576 705		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	524 476	524 476		
	TOTAL DES DETTES	**5 449 652**	**4 360 043**	**1 089 609**	
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	325 454			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2022
Total des Produits à recevoir		**230 554**
Autres créances clients		**88 035**
CLIENTS FACTURE A ETABLIR	*88 035*	
Autres créances		**142 519**
FOURN.RRR AUT.AVOIRS A OBTENIR	*138 686*	
org sociaux, produits à recevoir	*1 333*	
État - Subventions à recevoir	*2 500*	

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2022
Total des Charges à payer		**331 402**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**2 475**
INT.COURUS / EMP.ETS DE CREDIT	*430*	
INTERETS COURUS A PAYER	*2 044*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**149 326**
FOURN.FACTURES NON PARVENUES	*149 326*	
Dettes fiscales et sociales		**159 540**
DETTES. PROV. CONGES A PAYER	*69 595*	
PARTICIPATION	*15 000*	
PERS. AUTRES CHARGES A PAYER	*22 437*	
CHARGES SOC.SUR CONGES A PAYER	*28 479*	
CHARGES/PRIMES	*9 648*	
PROV TAXE FORMATION	*5 617*	
PROVISION TAXE PROFESSIONNELLE	*8 764*	
Autres dettes		**20 062**
Rabais, remises, ristournes à	*19 722*	
Charges à payer	*340*	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	31/12/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			**160 442**
EXPLOITATION		160 442	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**160 442**

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	31/12/2022
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			**524 476**
PCA MAINTENANCE		227 845	
PCA MAINTENANCE INDOOR		296 631	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			**524 476**

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en **euros**	Capitaux propres clôture 31/12/2021	Affectation du résultat N-1 [1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice [2]	Capitaux propres clôture 31/12/2022
Capital social	1 000 000				1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	74 350			25 650	100 000
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	490 576	285 241			775 818
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	980 891	(980 891)		327 469	327 469
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	**2 545 818**	**(695 650)**		**353 119**	**2 203 287**

Date de l'assemblée générale 18/05/2022
Dividendes attribués 695 650
[1] dont dividende provenant du résultat n-1 695 650
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 1 850 168
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 1 850 168
[2] Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (342 531)

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en **euros** — **31/12/2022**

Chiffre d'affaires par secteur d'activité		**10 129 887**
Ventes de marchandises		**6 597 731**
VENTES ET PRESTATIONS CONSTATE	*(178 785)*	
VTE MSES LCD PLASMA ACCESSOIRE	*1 603 830*	
VTE MSES : LCD PLASMA ACCESSOI	*33 666*	
VTES MSES VIDEOPROJET	*514 043*	
VTE MSES : VIDEOPROJ ET ACCES	*15 600*	
VTE MSES : MUR IMAGES ET ACCES	*9 024*	
AFFICHAGE DYNAMIQUE	*23 956*	
VTE MSES SOURCES VIDEO	*1 508 922*	
VTE MSES : SOURCES VIDEO EXO	*14 702*	
VENTES MARCH AUTOMATES	*196 549*	
VENTES MSES : AUTOMATES EXO	*1 813*	
VTE MSES SONORISATION	*687 201*	
VTE MSES : SONORISATION EXO	*5 340*	
VENTES MSES PERIPHERIQUE VIDEO	*807 599*	
VTE MSES : PERIPHERIQUES EXO	*21 362*	
VTS MSES CAPTATION VIDEO	*235 595*	
VENTES MSES : CAPTATION VIDEO	*3 102*	
VENTES CABLAGE CONNECTIQUES	*418 546*	
VTE MSES : CABLAGE CONNECTIQ	*6 085*	
VTE MSES MOBILIER	*81 044*	
VENTES MSES : MOBILIER EXO	*200*	
VTE MSES BAIES VIDEO	*42 340*	
VTE MSES : BAIES VIDEO EXO	*978*	
VTE MSES K7 DVD	*4 806*	
VENTES MSES EXO K7	*5*	
VENTES MSES INFORMATIQUE	*469 160*	
VENTE CREDIT BAIL	*68 822*	
VENTES MSES : INFORMATIQUE EXO	*2 226*	
Production vendue Services		**3 532 157**
PRESTATIONS CONSTATEES D'AVANC	*39 680*	
VIDEOPROJECTION	*119 136*	
ECRAN DE DIFFUSION	*109 919*	
ECRAN LCD	*2 793*	
ECRAN PLEIN JOUR	*35 482*	
MAGNETOSCOPES ET DVD	*12 247*	
PERIPHERIQUES	*213 994*	
LOT DE CABLAGE	*2 996*	
PLATEAU CAMERAS	*5 489*	
PLATEAU CAMERA EXO	*6*	
CAMERAS	*68 019*	
CAMESCOPE DE POING	*141*	
ORDINATEURS	*67 957*	
ORDINATEURS	*399*	
VISIOCONFERENCE	*3 075*	
AMPLIFICATEURS ET ENCEINTES	*41 267*	
AMPLIFICATEURS ET ENCEINTES EX	*743*	
MICROS ET ACCESSOIRES	*61 558*	
MICROS ET ACCESSOIRES EXO	*1 073*	
LUMIERE	*66 251*	
PRATICABLES ET STRUCTURES	*13 664*	
PRATICABLES ET STRUCTURES	*6*	

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2022
TRADUCTION SIMULTANEE	*19 507*	
TRANSMISSION	*12 934*	
REPORTAGE ET MONTAGE FILM	*81 924*	
PRESTATIO LOGISTIQUE EVEN	*73 727*	
PRESTATION LOGISTIQUE EVEN EXO	*710*	
PRESTATION MAIN D'OEUVRE EVEN	*782 404*	
PRESTATION MAIN D'OEUVRE EXO	*4 060*	
PRESTA LOGISTIQUE INDOOR	*23 810*	
PRESTA LOGISTIQUE INDOOR EXO	*175*	
PRESTA TECHNIQUE INDOOR	*1 158 327*	
PRESTA TECHNIQUE INDOOR EXO	*15 114*	
CONTRAT DE MAINTENANCE	*441 199*	
CONTRAT DE MAINTENANCE EXO	*49 636*	
ABAQUES PROD	*2 210*	
ABAQUES PROD EXO	*10*	
TRANSPORT	*2 331*	
Autres produits activités anne	*584*	
ASSURANCE BRIS MATERIEL	*59 318*	
RRR SUR PRESTATIONS DE SERVICE	*(61 719)*	
Chiffre d'affaires par marché géographique		**10 129 887**
Chiffre d'affaires FRANCE		**10 127 652**
VENTES ET PRESTATIONS CONSTATE	*(178 785)*	
VTE MSES LCD PLASMA ACCESSOIRE	*1 603 830*	
VTE MSES : LCD PLASMA ACCESSOI	*33 666*	
VTES MSES VIDEOPROJET	*514 043*	
VTE MSES : VIDEOPROJ ET ACCES	*15 600*	
VTE MSES : MUR IMAGES ET ACCES	*9 024*	
AFFICHAGE DYNAMIQUE	*23 956*	
VTE MSES SOURCES VIDEO	*1 508 922*	
VTE MSES : SOURCES VIDEO EXO	*14 702*	
VENTES MARCH AUTOMATES	*196 549*	
VENTES MSES : AUTOMATES EXO	*1 813*	
VTE MSES SONORISATION	*687 201*	
VTE MSES : SONORISATION EXO	*5 340*	
VENTES MSES PERIPHERIQUE VIDEO	*807 599*	
VTE MSES : PERIPHERIQUES EXO	*21 362*	
VTS MSES CAPTATION VIDEO	*235 595*	
VENTES MSES : CAPTATION VIDEO	*3 102*	
VENTES CABLAGE CONNECTIQUES	*418 546*	
VTE MSES : CABLAGE CONNECTIQ	*6 085*	
VTE MSES MOBILIER	*81 044*	
VENTES MSES : MOBILIER EXO	*200*	
VTE MSES BAIES VIDEO	*42 340*	
VTE MSES : BAIES VIDEO EXO	*978*	
VTE MSES K7 DVD	*4 806*	
VENTES MSES EXO K7	*5*	
VENTES MSES INFORMATIQUE	*469 160*	
VENTE CREDIT BAIL	*68 822*	
PRESTATIONS CONSTATEES D'AVANC	*39 680*	
VIDEOPROJECTION	*119 136*	
ECRAN DE DIFFUSION	*109 919*	
ECRAN LCD	*2 793*	
ECRAN PLEIN JOUR	*35 482*	
MAGNETOSCOPES ET DVD	*12 247*	

Ventilation du chiffre d'affaires

	Etat exprimé en **euros**	31/12/2022
PERIPHERIQUES	*213 994*	
LOT DE CABLAGE	*2 996*	
PLATEAU CAMERAS	*5 489*	
PLATEAU CAMERA EXO	*6*	
CAMERAS	*68 019*	
CAMESCOPE DE POING	*141*	
ORDINATEURS	*67 957*	
ORDINATEURS	*399*	
VISIOCONFERENCE	*3 075*	
AMPLIFICATEURS ET ENCEINTES	*41 267*	
AMPLIFICATEURS ET ENCEINTES EX	*743*	
MICROS ET ACCESSOIRES	*61 558*	
MICROS ET ACCESSOIRES EXO	*1 073*	
LUMIERE	*66 251*	
PRATICABLES ET STRUCTURES	*13 664*	
PRATICABLES ET STRUCTURES	*6*	
TRADUCTION SIMULTANEE	*19 507*	
TRANSMISSION	*12 934*	
REPORTAGE ET MONTAGE FILM	*81 924*	
PRESTATIO LOGISTIQUE EVEN	*73 727*	
PRESTATION LOGISTIQUE EVEN EXO	*710*	
PRESTATION MAIN D'OEUVRE EVEN	*782 404*	
PRESTATION MAIN D'OEUVRE EXO	*4 060*	
PRESTA LOGISTIQUE INDOOR	*23 810*	
PRESTA LOGISTIQUE INDOOR EXO	*175*	
PRESTA TECHNIQUE INDOOR	*1 158 327*	
PRESTA TECHNIQUE INDOOR EXO	*15 114*	
CONTRAT DE MAINTENANCE	*441 199*	
CONTRAT DE MAINTENANCE EXO	*49 636*	
ABAQUES PROD	*2 210*	
TRANSPORT	*2 331*	
Autres produits activités anne	*584*	
ASSURANCE BRIS MATERIEL	*59 318*	
RRR SUR PRESTATIONS DE SERVICE	*(61 719)*	
Chiffre d'affaires EXPORT		**2 236**
VENTES MSES : INFORMATIQUE EXO	*2 226*	
ABAQUES PROD EXO	*10*	

Capital social

	Etat exprimé en **euros**	31/12/2022 Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	100 000,00	10,0000	1 000 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	**100 000,00**	**10,0000**	**1 000 000,00**

Effectif moyen

	31/12/2022	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures	11	
	Professions intermédiaires		
	Employés	19	
	Ouvriers		
	TOTAL	**30**	

Dettes garanties par des Suretés Réelles

Etat exprimé en **euros**

Nat. Dette		Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2022
Emprunts	NANTISSEMENT DU FONDS DE COMMER PRET SOCIETE GENERALE 90 K€	SOCIETE GENERALE	45 000	
EMPRUNT	NANTISSEMENT MATERIEL 60K€	SOCIETE GENERALE	60 000	
		TOTAL	**105 000**	

Annexe libre

Etat exprimé en **euros**

☐ **Engagements de retraite :**

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice car ils n'ont pas été jugés significatifs.

☐ **Produits constatés d'avance (PCA) :**

Les PCA d'un montant de 524 476 € sont composés des contrats de maintenance d'une part et des contrats « indoors » d'autre part.
Les contrats de maintenance sont des contrats à exécution successive pluriannuels. Selon le principe de séparation des exercices, un PCA est constaté, égal aux prestations rattachées aux périodes post clôtures. Le montant des PCA constatés pour les contrats de maintenance de l'exercice clos le 31 décembre s'élève à 227 844 €.
Les contrats « indoors » sont des contrats de gré à gré relatifs à la pose de matériels techniques chez les clients. Lorsqu'à la clôture des comptes le chiffre d'affaires hérité du chantier est inférieur au chiffre d'affaires facturé un PCA est comptabilisé. ils représentent 296 631 € au 31 décembre.

☐ **Intégration fiscale :**

La SAS ABAQUES fait partie d'un groupe d'intégration fiscale depuis le 01/01/2019. La société mère est la SAS GADL. ABAQUES est la seul société intégrée fiscalement.